

R. 21 août 1855, N° 19

Ministère
de l'Intérieur.6^e Division.

N° 1762

5733

Léopold,
 Roi des Belges,
 A tous présents et à venir, Salut:

Vu l'état analytique des Demandes
 formées par les Conseils Communaux de
 Berbroek, Heppen, Lummern, à l'effet
 d'apporter certaines modifications à la voirie
 vicinale de leur localité, lequel état, dressé
 le 29 juin 1855 par la Deputation permanente
 du Conseil provincial du Limbourg indique
 l'avis de ce Collège au sujet des dites Demandes,
 ainsi que les propositions de Notre Ministère
 de l'Intérieur, quant aux décisions à
 intervenir.

Vu les délibérations des Conseils
 Communaux susmentionnés relatives aux
 Demandes résumées dans le dit état;

Vu le plan des changements proposés
 dans ces délibérations;

Vu



Vo les procès-verbaux des enquêtes
de Commode & incommode, auxquels ont été
soumis les projets dont il s'agit;
Vo les articles 28 & 29 de la Loi du
10 avril 1841;

sur la proposition de Notre Ministre
de l'Intérieur,

Nous avons arrêté & arrêtons:

Art. 1^{er}. — L'État & le plan susmentionnés
sont approuvés tels qu'ils se trouvent ci-
annexés.

Art. 2. — Notre Ministre de
l'Intérieur est chargé de l'exécution du
présent arrêté.

Donné à Sacken, le 28 Juiller 1855.
(signé) Liopold.

Par le Roi:

Le Ministre de l'Intérieur (signé) P. D. Decker.

Pour expédition conforme:

pour Le Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur,
le Directeur délégué,
de Stoluf



6
19
Province de Limbourg

2^e Trimestre 1855.

~~1855~~

Etat présentant l'analyse des
propositions formées par les conseils commu-
naux, en conformité de l'art. 38 de la loi
du 10 Avril 1831, et de l'instruction à
laquelle ces propositions ont donné lieu.

Noms des Communes.	Nature des demandes	Dates des demandes	Dates des procès verbaux de l'enquête et d'expertise.	Analyse des vicia- lités et observa- tions mentionnées au procès-verbal d'enquête.	Analyse des observations du conseil com- munal au sujet de ces réclamations	Avis			Décision
						du Commissaire Voyer	du Commissaire d'arrondissement	de la députation permanente	
Perbroek	Affectissement de chemins, échange et cession au prix d'expertise.	1 ^{er} juin 1855	28 Mai 1855	"	"	favorable à la de- mande.	favorable à la demande.	Opinion favorable à la demande.	Comprendu à l'usage de la Sep. ferme
Heppen	Affectissement de chemins et cession au prix d'expertise aux propriétaires riverains	9 février 1855	8 janvier 1855	"	"	ig	ig	ig	ig
Lummen	Suppression d'une partie d'un sentier N° 188 et ouverture d'un sentier.	13 février 1855	5 février 1855	"	"	à condition que le nouveau sentier suive la direction indiquée sur le plan des lieux et qui en largeur soit de 0.25 m. et que le tout soit fait à la charge de la commune.	ig	aux conditions pro- posées par le Com- missaire Voyer.	ig

Résultat, le 29 juin 1855.

Par la Députation:
Le Greffier provincial
G. Van der Auwerke

La Députation permanente
Lode Scherweg

Approuvé pour être annexé à
l'arrêté royal du 28 Juillet 1855.

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé De Backer.

Pour Copie Conforme,

Le Directeur général
du Ministère de l'Intérieur,

Le Directeur de l'Intérieur
de l'arrondissement



Plan représentant quelques parcelles de chemin sans emploi que
la Commune de Heppes se propose d'aliéner



Approuvé pour être annexé à
l'arrêté royal du 28 juillet 1854.
Le Ministre de l'Intérieur.
Signé De Becker.
Pour Copie Conforme,
J. L. Directeur général
du Cadastre de l'Intérieur
De Becker

Situation et Superficie.

N°	Situation	Nature	Superficie		
			Ar.	P.	C.
1	chemin 33	chemin	"	6	72
2	"	"	"	8	40
3	"	"	"	14	70
4	"	"	"	9	50
5	"	"	"	1	68
6	"	"	"	2	40
7	"	"	"	16	72
8	"	"	"	3	80
9	chemin 11	"	"	"	70
10	"	"	"	"	48
11	chemin 48	"	"	3	73
12	chemin 112	"	"	30	16
13	"	44	"	1	72
14	"	41	"	2	70
15	"	1	"	1	57
Ensemble			"	95	07
			"	"	18
			"	95	25